

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00489

Numéro SIREN : 829 150 531

Nom ou dénomination : 3 P 2 C ENERGIES

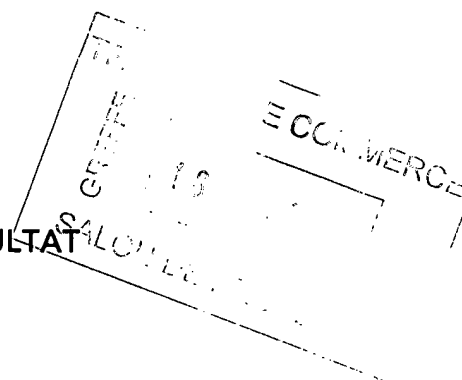
Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 2610

3 P 2 C ENERGIES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 972 route de Grans - 13680 LANCON-DE-PROVENCE
RCS SALON-DE-PROVENCE 829 150 531

- B I L A N

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE



ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017
APPROUVES PAR DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE EN DATE DU 15 JUIN 2018

Pour copie certifiée conforme,

LE PRESIDENT,
Mr Pascal PONS,

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise 3P2C ENERGIES					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 972 ANCIENNE ROUTE DE LANCON 13680 GRANS									
SIREN 8 2 9 1 5 0 5 3 1									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 9			Durée de l'exercice précédent* 0						
					Exercice N clos le 31/12/2017				
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2			
					Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	5 800	030	5 639			
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	5 800	048	161	5 639		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	12 668	070	12 668			
		Autres* (3)	072	14 384	074	14 384			
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	60 496	086	60 496			
	Charges constatées d'avance*		092		094				
Total II		096	87 548	098	87 548				
Total général (I + II)					110	93 348	112	161	93 186
PASSIF									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	1 500			
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126				
	Réserves réglementées*				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				132				
	Report à nouveau				134				
	Résultat de l'exercice				136	23 492			
	Provisions réglementées				140				
	Total I				142	24 992			
Provisions pour risques et charges				Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	32 865			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 6 820)				172	35 330			
	Produits constatés d'avance				174				
	Total III				176	68 195			
Total général (I + II + III)					180	93 186			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	5 800	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3P2C ENERGIES		Néant ☐		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		3 1 1 2 2 0 1 7		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue	Biens	215	214		
		Services*	217	218	1 43 648	
		dont export et livraisons intracommunautaires				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée*		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1 43 648	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises)*		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	86 226		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	9 026		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	244			
	Rémunérations du personnel*		250	13 786		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	6 941		
	Dotations aux amortissements*		254	161		
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	116 141	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	27 507	
Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)			290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	4 016		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	23 492	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	23 492	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 016		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350 737
		Créance due au report en arrière du déficit	346			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352 26 771 354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370 26 771 372	

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPTABILISATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en norme françaises comme IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunérations différé à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisé par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013)
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation)

la comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenue par le CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en "autres produits"
- Comptabilisation en " avantage du personnel" en déduction des frais de personnel

les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers sont les suivants : diminution des charges de personnel de 737 euros.

Le CICE a servi à la pérennité de l'emploi.

L'effectif moyen est de 1 salarié.

Immobilisations

3P2C ENERGIES

Période du 06/04/17 au 31/12/17
Edition du 24/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			5 800
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			5 800
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL			5 800

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			5 800	
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			5 800	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			5 800	

Amortissements

3P2C ENERGIES

Période du 06/04/17 au 31/12/17
Edition du 24/05/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

3P2C ENERGIES

Période du 06/04/17 au 31/12/17
Edition du 24/05/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	12 668	12 668	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	13 017	13 017	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	25 685	25 685	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	25 685	25 685	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 865	32 865		
Personnel et comptes rattachés	4 000	4 000		
Sécurité sociale et autres organismes	9 065	9 065		
Impôts sur les bénéfices	3 279	3 279		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 166	12 166		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 820	6 820		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	68 195	68 195		
----------------------	---------------	---------------	--	--

Composition du Capital Social

3P2C ENERGIES

Période du 06/04/17 au 31/12/17
Edition du 24/05/18
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1500	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1500	1

3 P 2 C ENERGIES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 972 route de Grans - 13680 LANCON-DE-PROVENCE
RCS SALON-DE-PROVENCE 829 150 531

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2018

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

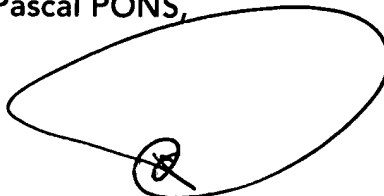
L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice net comptable de 24.992 Euros, de la manière suivante :

- à hauteur de 150 Euros, au poste « réserve légale »,
- le solde, soit 24.842 Euros, au poste « report à nouveau ».

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, que, s'agissant du premier exercice social, aucun dividende n'a déjà été distribué par la société.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
Mr Pascal PONS,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a small circle at the bottom.